

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 3.

JANVIER 1894.

No. 1.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

liées au Cap-de-la-Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

B.:5860

ANNÉES DU TRES-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.

- I. Lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII.
- II. Les Sanctuaires du T.-S. Rosaire.
- III. Reliques Insignes.
- IV. Faveurs obtenues,

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

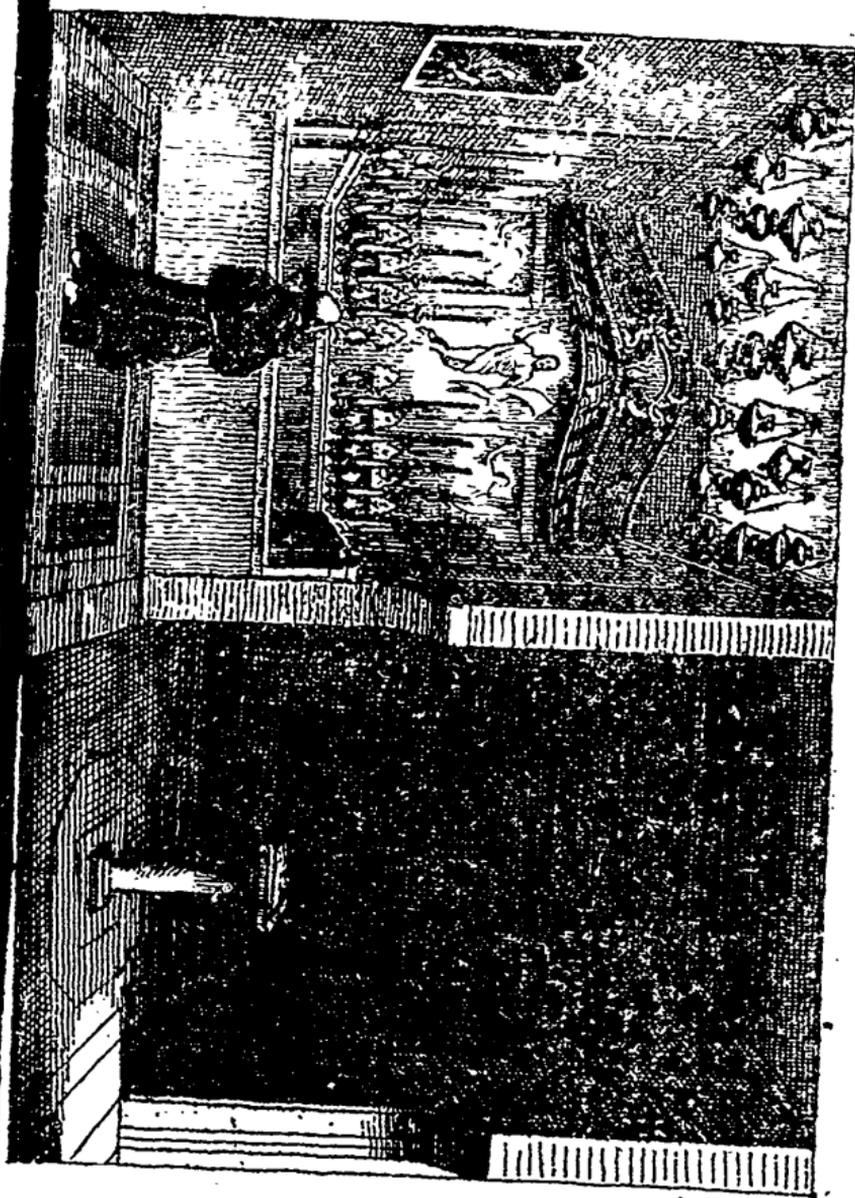
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T.-S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc, rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



L'INTÉRIEUR DU TOMBEAU DE N.-S. J.-C.

LÉGENDE

La gravure représente l'intérieur du Tombeau de N.-S. J.-C. Il est divisé en deux parties : la première porte le nom de :

CHAPELLE DE L'ANGE : c'est là que l'Ange annonça aux Saintes-Femmes la Résurrection du Sauveur ; elle forme une sorte de vestibule, long d'environ *douze* pieds (3 mètres, 45 centimètres) sur *neuf* de large (2 mètres, 90 centimètres).

Au centre, sur un piédestal, et enchâssée dans un cadre de marbre blanc, on conserve un fragment de la Pierre sur laquelle l'Ange était assis.

De cette Chapelle, une petite porte cintrée, haute de *quatre* pieds, et large de *deux*, pratiquée dans le mur Est, conduit dans la :

CHAPELLE DU T.-S. TOMBEAU : sa longueur est de *six* pieds et demi (2 mètres, 7 centimètres) sur *six* pieds de large. Les parois extérieures sont revêtues de plaques de marbre blanc, qui cachent le saint Rocher.

LE TRÈS-SAINTE TOMBEAU, que l'on a, à main droite en entrant, s'élève au-dessus du pavement de 65 centimètres : il a 93 centimètres de large, et un mètre, 89 centimètres de long (c'est-à-dire, environ 2 pieds de haut ; 3 de large ; et 6 de long). Il est inhérent aux parois Nord, Ouest, et Est. Le devant et le dessus sont entièrement revêtus de marbre blanc. Quarante-trois lampes brûlent jour et nuit au-dessus du T.-S. Tombeau : 13 appartiennent aux Français, Gardiens des Saints-Lieux : 13 aux Grecs schismatiques : 13 aux Arméniens schismatiques : et 4 aux Cophtes schismatiques ! (1).

(1) Nous donnerons, plus tard, une description détaillée de toute la Basilique du T.-S. Sépulchre.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

PREMIER NUMÉRO.—JANVIER 1894.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques, et autres ordinaires des lieux ayant paix et communion avec le Siège Apostolique

DU ROSAIRE DE MARIE

A nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires des lieux ayant paix et communion avec le Siège Apostolique

LEON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

La sainte allégresse que Nous éprouvâmes à l'ouverture de ce cinquantième anniversaire de Notre consécration épiscopale, s'est encore agréablement accrue, quand Nous vîmes les catholiques du monde entier s'unir à Nous, comme des fils à leur Père, dans une commune et éclatante manifestation de foi

et d'amour. Pénétré de reconnaissance, Nous découvrons et Nous relevons dans ce fait, de la part de la Providence divine, un dessein spécial à la fois de haute bienveillance pour Nous et d'une grande bénédiction pour l'Eglise. De ce bienfait, Nous éprouvons aussi un désir non moins vif de remercier et d'exalter l'Auguste Mère du Sauveur, Notre très bonne et puissante médiatrice auprès de Dieu. Toujours en toutes manières, durant les longues années et les péripéties de notre existence, Nous l'avons sentie Nous couvrir de sa maternelle et exquise charité, qui continue à se manifester à Nous avec un éclat de plus en plus resplendissant. Elle répand dans Notre âme une suavité céleste et la remplit d'une confiance toute surnaturelle. Il Nous semble entendre la voix même de la Reine du ciel, Nous encourageant au milieu de Nos traverses, Nous aidant de ses conseils dans les mesures à prendre pour le bien commun des fidèles, Nous avertissant d'exciter le peuple chrétien à la piété et à la pratique de toutes les vertus.

Plusieurs fois, dans le passé, il Nous a été doux et Nous Nous sommes fait un devoir de répondre par Nos actes à ces désirs de Marie. Parmi les heureux fruits, que, sous ses auspices, Nos exhortations ont produits, il convient de signaler les grands développements de la dévotion du saint Rosaire, les nouvelles confréries érigées sous ce nom et la reconstitution des anciennes, les doctes écrits publiés à cette fin, au grand profit des fidèles, et jusqu'à certaines œuvres d'art d'un mérite et d'une richesse remarquables inspirées par cette même pensée.

Aujourd'hui, pressé par la voix de la Bienheureuse Vierge Mère Nous répétant : *Clama, ne cesse*, " Crie et ne cesse de crier, " Nous venons avec bonheur, Vénérables Frères, vous entretenir de nouveau du saint Rosaire de Marie, à l'approche de ce mois d'octobre que Nous avons consacré à cette touchante dévotion, en l'enrichissant d'indulgences et de grâces nombreuses. Notre parole, toutefois, n'aura pas présentement pour but immédiat de décerner de nouvelles louanges à cette forme si excellente de prières, ni d'exciter principalement les fidèles à y recourir avec piété. Nous voulons plutôt vous rappeler certains avantages très précieux découlant de cette dévotion et répondant à merveille aux circonstances actuelles des hommes et des choses ; car Nous sommes très persuadé que de la récitation du saint Rosaire, pratiquée de façon à produire son plein effet, découleront, non seulement pour les individus en particulier, mais aussi pour toute la république chrétienne, les avantages les plus précieux.

Il n'est personne qui ne sache combien, pour obéir au devoir de Notre suprême apostolat, Nous sommes efforcé, comme Nous sommes prêts à le faire encore avec l'aide de Dieu, de travailler au bonheur et à la prospérité des sociétés. Souvent Nous avons averti ceux qui détiennent le pouvoir de ne faire des lois et de ne les appliquer que dans le sens de la pensée divine. Ceux que leur génie, leurs mérites, la noblesse du sang ou la fortune a élevés au-dessus de leurs concitoyens, Nous les avons exhortés à unir

leurs lumières et leurs forces, pour travailler d'autant plus efficacement à fortifier et à défendre les intérêts communs.

Mais, dans la société civile telle que Nous la voyons constituée aujourd'hui, il est des causes nombreuses et multiples qui affaiblissent les liens de l'ordre public, et détournent les peuples de la voie de l'honnêteté et des bonnes mœurs. Ces causes Nous paraissent surtout être les trois suivantes, savoir : *l'aversion pour la vie humble et laborieuse ; l'horreur de tout ce qui fait souffrir ; l'oubli des biens futurs, objet de notre espérance.*

Nous constatons, avec douleur, et ceux mêmes qui ne jugent toutes choses qu'à la lumière de la raison humaine et d'après les principes d'utilité, le reconnaissent et le déplorent avec Nous, qu'une plaie profonde a frappé le corps social depuis qu'on y voit négligés et comme dédaignés les devoirs et les vertus qui font l'ornement de la vie simple et commune. De là, en effet, au foyer domestique, cette résistance opiniâtre des enfants à l'obéissance que la nature elle-même leur impose, et cette impatience à supporter tout joug autre que celui de la mollesse et de la volupté. De là, chez l'homme condamné au travail, cette recherche à écarter et à fuir tout labeur pénible, ce profond mécontentement de son sort, ces visées à un rang supérieur, ces aspirations inconsidérées vers un égal partage des biens, et autres ambitions du même genre, qui font désertir la campagne pour aller se plonger dans le tumulte et les jouissances des grandes villes. De là, cette rupture de l'équilibre entre les

diverses classes de la société ; cette inquiétude universelle, ces haines et ces poignantes jalousies ; ces violations flagrantes du droit, ces efforts incessants, enfin, de tous les déçus à troubler par des séditions et par des émeutes la paix publique, et à s'attaquer à ceux mêmes qui ont mission de la protéger.

(A suivre)

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

La Visitation.—Roc-Amadour.

L'an dernier, nous ne voulûmes point quitter le doux Sanctuaire de Nazareth (1er mystère), sans transporter en esprit nos pieux Lecteurs au grand Sanctuaire de Marie (1), fondé en Espagne du vivant de notre illustre Souveraine. Aujourd'hui, en commençant l'année 1894, avant de quitter le mystérieux Sanctuaire de la Visitation (2e mystère), nous voulons les conduire, également en esprit, à un autre Sanctuaire, fondé par un Contemporain de Notre Seigneur et de sa divine Mère. Après quoi nous chanterons le Cantique *sublime*, le MAGNIFICAT, et nous suivrons avec Joseph, son humble et chaste époux, la douce Vierge de Nazareth, nous la suivrons à Bethléem (3e Mystère), la *Maison de Pain*, pour y être témoins d'autres merveilles.

Un souvenir de notre enfance nous ramène près de cinquante ans en arrière, au pittoresque Sanctuaire fondé par le pieux Zachée de l'Évangile, dans les abruptes montagnes du Quercy.

(1) N. D. du Pilier.

C'était en l'année 1848, année pleine de douloureux souvenirs. Nous fûmes témoin, bien jeune encore, de toutes les scènes navrantes qui accompagnèrent et qui suivirent la déchéance du dernier de nos Rois. Une grande disette s'était abattue sur notre chère patrie, déjà si profondément bouleversée par la Révolution. Des faméliques, venant par bandes de plusieurs centaines, d'un pays voisin encore plus éprouvé que le nôtre, envahissaient nos provinces du Nord. D'autres nécessiteux, appelés les *Pauvres-Honteux*, couverts d'un masque, assaillaient, dans les ténèbres de la nuit, les demeures des paisibles habitants de nos campagnes, et demandaient avec menaces les choses nécessaires à leur subsistance. Le sang coulait aux portes des boulangeries, où l'on se disputait le prix du pain. La troupe régulière ne suffisait plus à maintenir l'ordre, ni à garantir la sécurité dans les grands centres. Les pères de famille étaient appelés sous les armes et organisés en *Garde Nationale*. L'incertitude et l'effroi planaient d'un air sinistre sur toute la France.

Cependant, au milieu de ces calamités publiques, MARIE, qui a toujours aimé la France, visitait miséricordieusement ses enfants désolés et Elle les consolait avec amour.

Voici la Relation textuelle donnée par une Feuille du temps, d'un éclatant miracle opéré par la puissante intercession de Notre-Dame de Roc-Amadour, dans ce Sanctuaire béni et dix-neuf fois séculaire :

“ Ce qui donna en septembre 1818, malgré les circonstances politiques (1), à la retraite prêchée à ce

célebre sanctuaire de Marie, un caractère plus frappant, c'est un prodige admirable de la puissance de Marie, opéré le 16 de mai de cette année, et dont Mgr. Bardou, évêque de Cahors, fit solennellement la narration à la suite de la communion générale, en présence de la foule attentive et profondément émue, dont les yeux étaient fixés sur la personne qui en avait été l'objet, et qui se tenait humble et recueillie au pied de la chaire. Agée de dix-sept ans seulement, cette pieuse fille se trouvait depuis plusieurs mois réduite à un état désespéré. Une de ses jambes avait, par une contraction violente, tellement perdu sa position naturelle, que le genou, dans les moments de crise, venait battre contre le front ; un de ses bras, également contourné, ne pouvait plus faire aucun office ; ses yeux étaient privés de l'usage de la lumière ; sa langue n'articulait plus aucune parole ; elle ne pouvait plus même prendre aucune nourriture, pas même avaler une goutte d'eau. C'est dans cet affreux martyre qu'elle demande par écrit, dans une inspiration secrète, à être conduite à Roc-Amadour. On la porte dans la sainte chapelle ; on la dépose au pied de l'autel ; un grand nombre de personnes qui étaient présentes, amenées par la dévotion du mois de Marie, sont invitées à unir leurs prières aux siennes. Quoiqu'elle fût incapable de rien prendre depuis plusieurs jours, on essaie de lui donner la communion, qu'elle reçoit sans peine. Aussitôt ses yeux se fixent sur la sainte image ; *elle voit*, elle

(1) Dont nous venons de parler.

contemple avec amour son auguste bienfaitrice. Encouragé par ce premier succès, le prêtre l'engage à prononcer le nom de Marie ; et d'une voix distincte elle répète : " O Marie ! ô ma Mère ! ! "

A l'instant son bras gauche, qu'elle ne pouvait remuer, s'agite et reprend ces mouvements ordinaires ; sa jambe, depuis longtemps pliée, s'allonge. Une exclamation subite échappe de toutes les bouches : Miracle ! Miracle ! ! ! Les larmes coulent de tous les yeux ; on sonne toutes les cloches à grande volée ; les témoins du fait, hors d'eux-mêmes, courent çà et là sur les degrés, pleurant, criant, appelant tous les habitants pour contempler le prodige. En ce moment, toute la ville est en mouvement ; on accourt, on voit, on admire ; on bénit Dieu ; on exalte la puissance et la bonté de sa sainte Mère. Un procès-verbal est dressé, constaté, signé ; la déposition du médecin est jointe au procès-verbal. L'évêque examine les faits, interroge et la jeune fille et les témoins : tous les doutes sont levés, et la voix épiscopale promulgue cette auguste faveur de la très-sainte Vierge. Enfant chérie de Marie, cette heureuse fille de miracle veut consacrer sa vie à celle qui la lui a conservée. Déjà elle a commencé son *Postulat* à Cahors, chez les Filles de Saint-Vincent-de-Paul, en attendant qu'elle se rende à Paris pour y faire son noviciat et y consommer son sacrifice. On peut se figurer l'effet produit par cette narration sortie d'une bouche si vénérable, et l'accroissement donné par cette nouvelle faveur à la confiance des peuples pour la Vierge de Roc-Amadour." (Fre nouvelle, 25 septembre 1848).

III

*Reliques Insignes**Le Saint Suaire*

“ JEAN DE LINGENDES, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque et Seigneur de Sarlat, Conseiller du Roi en ses conseils et Prédicateur ordinaire de sa Majesté ; à tous ceux qui liront le présent Procès-Verbal, Salut.

Dieu est toujours également glorieux, mais il n'est pas toujours également glorifié dans le monde, la malice de Satan, la corruption du siècle et les péchés des hommes amassant quelquefois tant de ténèbres pour couvrir la splendeur de sa gloire, qu'elle demeure comme ensevelie et étouffée.

C'est ce qui nous a touché profondément dans le cours de la première visite que nous avons entreprise dans notre Diocèse de Sarlat, y ayant rencontré presque toutes les marques les plus sacrées de la vraie religion ou méprisées, ou ignorées ou abolies ; les églises ruinées et démolies jusqu'aux fondements, les autels renversés, les cimetières violés et usurpés par les hérétiques, des paroisses et des curés sans pasteurs, des pasteurs sans science, des peuples sans connaissance des Commandements de Dieu et de l'Eglise, et avec si peu d'instruction des Sacrements, que les noms de la Confirmation et de l'Extrême-Onction étaient inconnus : en sorte que chacun ne s'approchait qu'indignement ou méprisait de s'approcher et de puiser à

ces fontaines du Sauveur, d'où il répand son Sang pour le salut et la consolation des Fidèles. Certainement une si extrême profanation et mépris du Sang de Jésus-Christ nous ont dû faire gémir ; mais béni soit le Dieu des miséricordes et de toute consolation qui a daigné, par sa bonté, nous consoler et nous réjouir selon la grandeur de notre affliction et de notre tristesse.

Au milieu de tous ces objets qui ne représentaient à nos yeux et à notre esprit que la religion déshonorée et le cri du Sang de Jésus-Christ peu entendu ou méprisé, nous fûmes averti par les vénérables Prieur et Religieux réformés de l'Abbaye de Cadouin, de l'Ordre de Citeaux, en notre Diocèse, que depuis plus de *cinq cents ans* ils possédaient une *Relique* trempée et teinte de ce Sang précieux, à savoir le très-saint *Suaire* qui fut mis sur la tête et le corps sacré de notre Sauveur Jésus-Christ, lors de sa sépulture, dont il est fait mention en saint Jean, et plus récemment et au long par le vénérable Bède, au livre qu'il a composé : *Des Lieux Saints* ; et que le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, Titulaire du dit monastère, il se faisait en la même église un grand concours de peuple à l'ostension que font les Religieux de ce sacré monument de la mort et de la sépulture du Sauveur. Nous ne saurions dissimuler qu'à cette nouvelle *notre cœur et notre chair ont tressailli dans le Dieu vivant* ; et sachant que c'est le devoir de notre charge de voir et d'examiner la vérité des reliques qu'on expose à la vénération du

peuple dans notre Diocèse, nous jugeâmes qu'il fallait d'autant plus exactement rechercher la vérité et certitude de celle-ci qu'elle était plus *adorable* (1).

IV

FAVEURS OBTENUES.

LES PÈLERINAGES AU CAP.—L'année qui vient de s'écouler, 1893, a amené, à l'antique Chapelle du Rosaire, grâce surtout au Bref Pontifical qui l'a élevée à la dignité de Sanctuaire, un nombre relativement considérable de Pèlerins.

Nous y avons reçu une *trentaine* de Pèlerinages organisés, et généralement nombreux (2).

Le clotûre de la Saison s'est faite le 8 octobre, par un concours de près de *trois mille* Pèlerins. Quant aux Pèlerins isolés, il y en eut tous les jours, venus de près et de loin, soit en actions de grâces, soit pour solliciter de nouvelles Faveurs.

Nous rendons grâces pour un tel bienfait, dans toute l'effusion de notre cœur reconnaissant, au Père des Miséricordes et le Dieu de toute Consolation, qui seul opère des merveilles ; ainsi qu'à notre auguste Mère, la glorieuse Vierge Marie, la très-douce Reine du T. S. Rosaire.—LA RÉDACTION.

(1) Les mots *adorer*, *adorable*, s'appliquent à la Croix et à tous les Instruments de la Passion, sans qu'on puisse conclure de là que nous adorons réellement ces objets sacrés. L'adoration proprement dite, on le sait, se rapporte à Dieu et à Dieu seul. Dans la Sainte Ecriture, le mot *adorer* a quelquefois le sens de *vénérer*, et se rapporte à la créature elle-même.

(2) Le dernier comptait plus de quinze cents personnes !

St-Honoré de Shenley, Beauce,

21 août 1893

Révd M. DUGUAY, Ptre,

Gérant des *Annales*.

Une personne de ma paroisse désire insérer dans les *Annales* du T. S. Rosaire la faveur suivante qu'elle a obtenue par l'usage de l'eau de *Roses Bénites* :

Ayant appris que son fils Eloi P. était atteint d'une maladie très-grave, au dire des médecins de la ville de Holyoke, où il demeure, Madame A. P., sa mère, lui a envoyé par lettre des *Roses Bénites*, avec recommandation de boire avec foi et confiance l'eau dans laquelle elles auraient trempé. Le malade a été guéri *instantanément*, la première fois qu'il en a bu. Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEORGES R. FRASER, Ptre.

St-Paulin, 6 octobre 18 3.

Au Révd M. DUGUAY, Ptre,

Gérant des *Annales*.

Cher Confrère,

Une Abonnée aux *Annales* du Rosaire me prie de vous communiquer ce qui suit : " Il y a quelques années, je fus prise d'une bronchite aiguë, très-violente. Je me fis traiter par plusieurs médecins, mais vainement : mon état de santé empira rapidement et l'un de ces médecins finit par me dire : Tout

traitement est inutile pour vous, il n'y a que le bon Dieu qui puisse vous guérir. Je compris alors toute la gravité de ma maladie, mais cependant un trait de lumière vint traverser mon esprit : je me souvins que de toutes parts, on parlait des guérisons obtenues par l'emploi des *Roses Bénites* au Sanctuaire de N. D. du Cap de la Magdeleine. J'abandonnai donc immédiatement tout remède, pour demander par une Neuvaine à N. D. du Rosaire la guérison que l'art ne pouvait me donner. Par l'emploi des *Roses Bénites* et des prières de la Neuvaine, je commençai immédiatement à obtenir du soulagement. A peine un mois s'était-il écoulé que la *consommation avancée*, comme on le disait, était enrayée. Depuis ce temps, j'ai toujours joui d'une parfaite santé, pouvant vaquer, sans faiblesse, à toutes les occupations du ménage. "

Voilà, mon cher confrère, ce qui est bien propre à augmenter la confiance que nous devons à N. D. du T. S. Rosaire.

Je demeure, etc.,

J. E. LAFLECHE, Ptre.

St-Sylvère, 7 octobre 1893.

Monsieur le Gérant,

Maria Morissette de St-Sylvère, âgée de 10 ans, était atteinte d'épilepsie, et elle tombait très-fréquemment. La pauvre enfant se rendit avec sa mère, l'an dernier, au Cap, avec le Pèlerinage de Ste-Gertrude. Sa mère la présenta au prêtre, qui l'envoya prier devant *l'Enfant Jésus de Bethléem*. La petite fille

y fit sa prière avec une admirable ferveur : en se levant, *elle se sentait délivrée de sa terrible maladie.* Il y a aujourd'hui plus d'un an, depuis cette visite au Cap, et la petite Maria n'est pas retombée une seule fois. Sa mère pleurait de joie en me racontant cette merveille. Honneur et reconnaissance à Marie, Reine du T. S. Rosaire !—F. F.

STE-SOPHIE-DE-LÉVARD.—M. le Gérant : Veuillez insérer dans vos *Annales* la guérison suivante : J'étais malade depuis près de deux mois : j'avais reçu les derniers sacrements et je me préparais à la mort. Je promis à N. D. du Rosaire de faire inscrire ma guérison dans ses *Annales*, si elle me ramenait à la santé. Je repris du mieux et à présent je *suis très-bien.* Vifs remerciements à Notre Dame du saint Rosaire !—UNE ABONNÉE.

ST-STANISLAS.—Une petite fille de deux ans, atteinte de diphtérie, allait mourir : sa mère, qui venait de perdre deux autres petits enfants de cette même maladie, la recommanda à N. D. du Rosaire, avec promesse de publication dans les *Annales*, si elle obtenait sa guérison. L'enfant prit du mieux et en quelques jours fut parfaitement bien.—Un petit garçon guéri d'un mal dangereux à un œil, par l'usage des *Roses Bénites.*—UNE ABONNÉE.

LEWISTON, MAINE.—Lors du dernier Pèlerinage de St-Paul de Chester, au Cap de la Madeleine, j'étais atteinte d'une maladie de consommation depuis deux ans et demi. Complètement condamnée par les médecins et sans aucune espérance humaine de

guérison, je m'adressai à la Reine du T. S. Rosaire, avec promesse de publier ma guérison. Je suis complètement guérie. Reconnaissance à ma céleste Bienfaitrice !—UNE ABONNÉE.

ST-EPHREM.—Une personne délivrée d'une accablante peine d'esprit, par l'invocation confiante et réitérée de la Reine du saint Rosaire. Actions de grâces pour plusieurs autres faveurs.—Une mère de famille guérie, après une Neuvaine à N. D. du Rosaire.

TROIS-RIVIÈRES.—Un père de famille, sans emploi, dans la détresse, invoque la Vierge du Rosaire et se trouve exaucé au-delà de toutes ses espérances.

ST-GRÉGOIRE.—Une petite fille guérie de la diphthérie.

CHAMPLAIN.—Une mère de famille guérie d'un étrange mal d'estomac.

ST-BONAVENTURE.—Actions de grâces pour plusieurs guérisons.

ST-FERDINAND D'HALIFAX.—Une guérison par l'usage des *Roses Bénites*.

ST-THÉOPHILE DU LAC.—Plusieurs faveurs signalées obtenues après une Neuvaine à cette bonne Mère.

ST-ANGÈLE.—Guérison d'une petite fille de neuf ans, épileptique, après un Pèlerinage au Cap.

ST-GRÉGOIRE.—Guérison d'un enfant bègue, par l'application d'une Relique du *Lieu de la Ste-Crèche*.

NICOLET.—Une mère de famille avait perdu 4

enfants sans Baptême : le cinquième a reçu le saint Baptême, par le recours à N. D. du T. S. Rosaire.

ST-CUTHBERT.—Guérison d'un mal d'yeux invétéré, par l'usage des *Roses Bénites*.

TROIS-RIVIÈRES.—Actions de grâces pour une faveur particulière.

ST-ADOLPHE.—Pour une conversion obtenue.

ANSE DU CAP.—Cri de reconnaissance poussé par le cœur d'une mère pour une conversion due à la miséricordieuse intervention de la Reine du T. S. Rosaire.

ST-BARNABÉ.—Guérison d'un mal de jambe par l'usage des *Roses Bénites*.

BÉCANCOUR.—Reconnaissance à la Reine du Rosaire, pour le plein succès d'une affaire importante.

MONT-CARMEL.—Actions de grâces pour une guérison et plusieurs autres faveurs.

ST-PROSPER.—Reconnaissance à la douce Reine du Rosaire pour la guérison d'une maladie interne.

ST-GRÉGOIRE.—Remerciements à N. D. du Cap pour plusieurs faveurs particulières, la réussite dans une affaire importante et la complète guérison d'un mal scrofuleux.

ST-EUGÈNE.—Guérison obtenue par l'usage des *Roses Bénites*.—Guérison d'une maladie grave, par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire.

WARREN, R. I.—Après une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, mon mari a obtenu une guérison com-

plète d'un mal d'estomac auquel les médecins étaient incapables d'apporter du soulagement. Reconnaissance à Marie, notre charitable Bienfaitrice et Mère !

UNE ABONNÉE.

STE-ANNE DE LA PÉRADE.—Atteinte d'une maladie très-dangereuse et les remèdes des médecins restant sans effet, je promis à N. D. du Rosaire, si j'obtenais ma guérison, d'entendre tous les jours la sainte Messe, en son honneur, durant *neuf jours*. Grâce lui soient rendues ; je suis parfaitement guérie et je suis heureuse d'accomplir ma promesse en me rendant chaque matin à l'église remercier cette bonne Mère !

UNE ABONNÉE.

ST-CÉLESTIN.—Grâce à la puissante protection de la sainte Vierge, j'ai obtenu un succès inattendu dans une affaire difficile et importante. Reconnaissance et gloire à N. D. du T. S. Rosaire ! Puisse cette bonne Mère me continuer sa protection et guider mes pas dans les rudes sentiers de la vie !

UNE ABONNÉE.

GENTILLY.—Ma petite fille avait une espèce d'abcès au cou et une enflure qui gagnait tout le corps : le médecin impuissant à la soulager nous conseilla de faire en famille une Neuvaine à N. D. du Rosaire et d'appliquer des *Roses Bénites*. La chère petite est bien guérie, avec deux autres de nos enfants. Grande reconnaissance à la miséricordieuse Reine du T. S. Rosaire !

UNE MÈRE DE FAMILLE.

ST-SÈVERIN.—Remerciements pour le succès dans une affaire temporelle, après la promesse de réciter un *Rosaire entier* tous les jours, durant neuf jours, à l'honneur de N. D. du T. S. Rosaire !

UNE ABONNÉE.

WATERBURG, CONN.—Madame B. était atteinte d'une maladie dont elle souffrait depuis plus de *vingt ans* : elle fit avec confiance une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, et obtint sa guérison complète. Amour et reconnaissance à Celle que l'on n'invoque jamais en vain !—UNE ABONNÉE.

ST-PIERRE LES BECQUETS.—J'ai obtenu deux faveurs dans des causes difficiles, après avoir récité plusieurs fois mon Rosaire.—E. C.

Actions de grâces pour la guérison d'une maladie douloureuse, après promesse de publication dans les *Annales* !

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Régistres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc, etc.*